

**Médecin protection de l'enfance (H /F)
Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport**

**Temps de travail modulable de 50% à 100%
zone de rayonnement nord-Isère**

OFFRE N° 19LC26203D

Le Département de l'Isère c'est une équipe de 60 médecins répartis sur les 13 territoires qui assurent des missions de santé publique sur : la prévention, la protection maternelle et infantile, l'autonomie.

Occuper un poste de médecin pour le Département de l'Isère c'est avoir la possibilité de faire carrière avec des perspectives d'évolution et de mobilité professionnelle pour un parcours diversifié au sein d'une collectivité territoriale majeure qui emploie plus de 4600 agents.

Le poste à pourvoir est rattaché administrativement à la direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport, au service protection maternelle et infantile, et parentalité.

1 – Activités principales

Sous l'autorité fonctionnelle du médecin référent départemental protection de l'enfance, le/la médecin protection de l'enfance participe à la mise en œuvre du dispositif départemental de suivi de la santé des enfants confiés, en référence à la loi du 16 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, qui institue, pour chaque mineur bénéficiant d'une prestation d'aide sociale à l'enfance, une évaluation médicale et psychologique afin de détecter les besoins de soins.

Au sein d'une équipe mobile, avec zone de rayonnement nord-Isère :

- Il/elle sera en charge des évaluations médicales initiales (examen clinique, entretien avec les parents) dont les conclusions et préconisations/orientations seront intégrées au projet pour l'enfant (PPE).
- Il/elle travaillera en étroite collaboration avec les psychologues et les infirmières-puéricultrices chargées de la coordination du parcours de soins/santé des enfants, ainsi qu'avec les référents ASE des enfants, leurs accueillants (famille d'accueil ou établissement).
- Il/elle interviendra en soutien des infirmières-puéricultrices chargées de la coordination pour les liaisons avec les professionnels médicaux libéraux.
- Il/elle participera à la mise en place d'actions de sensibilisation des professionnels notamment dans le domaine du handicap.

2 – Pré-requis

- Diplôme d'Etat de docteur en médecine
- Inscription à l'Ordre des médecins
- Titulaire du permis B
- Respect des règles déontologiques du métier (secret professionnel)
- Connaissance en pédiatrie

3 – Modalités de travail

Les modalités de recrutement peuvent être adaptées à vos besoins : en fonction de la quotité de temps de travail et du mode d'intégration (vacations, CDD, mutation, détachement) souhaités

Le besoin sur ce poste est à temps plein mais les quotités de temps de travail sont modulables en fonction de vos disponibilités.

Le poste nécessite de se déplacer pour participer aux réunions du territoire ou du Département et aux instances partenariales.

4 – Renseignements utiles

Les missions des médecins du Département ne relèvent pas d'urgence de soins ou d'urgence vitale (absence d'astreinte ou de garde).

Les horaires sont fixes et vous bénéficiez pour un temps plein de 31 jours de congés annuels, de 21 jours de RTT et des congés exceptionnels prévus pour les agents du Département (jours enfant-malade, jour pour déménagement, mariage,...).

La rémunération se compose d'un traitement indiciaire tenant compte de l'expérience professionnelle, complété, pour un personnel à temps plein, par un régime indemnitaire mensuel s'élevant à 1 150 € brut et une prime de service annuelle de 1 500 €.

La collectivité accompagne ses agents dans leur parcours professionnel notamment via la formation continue qui est garantie et encouragée pour se former et évoluer, et pour développer d'autres compétences et spécialités (plan de formation, compte personnel de formation). Elle propose aussi des accompagnements individualisés réalisés par des conseillers en évolution professionnelle pour soutenir la mobilité professionnelle.

5 – Prestations sociales complémentaires

Le Département de l'Isère offre à ses agents la possibilité de bénéficier de différents services :

- ✚ Association du personnel (tarifs négociés vacances / loisirs / billetterie, chèques vacances, achats groupés)
- ✚ Association sportive du personnel (réductions dans différentes salles de sport, proposition de cours de yoga, Pilates...)
- ✚ Adhésion à une complémentaire santé et/ou prévoyance à tarif négocié
- ✚ Plan de déplacement d'administration qui prend en charge le remboursement de packs mobilité (abonnements transports en commun, acquisition d'un vélo et de ses accessoires, indemnités kilométrique vélo).

5 – Contacts

Informations sur le poste :

Odile Griette – Chef du service cheffe du service protection maternelle et infantile, et parentalité - Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport :

Téléphone : 04.76.00.61.54 - odile.griette@isere.fr

Informations sur le processus de recrutement :

Lionel Coeur – Chargé de recrutement, service recrutement, mobilité et compétences

Téléphone : 04.76.00.35.16 – lionel.coeur@isere.fr

6 – Pour postuler

Rendez-vous sur le site [isere.fr](https://www.isere.fr) ou cliquez directement sur le lien hypertexte ci-dessous
(référence de l'offre à rappeler : 19LC26203D)

<https://www.isere.fr/offres-emploi>

Candidature à déposer au plus tard le dimanche 16 août 2020 inclus